



## **5 DÉCEMBRE : JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET POUR L'EMPLOI !**

**Exigeons la création massive d'emplois, l'augmentation générale des salaires, la réduction du temps de travail à Blois 11 heures devant la préfecture**

Alors que le nombre de chômeur·ses explose, les entreprises utilisent le Covid 19 comme prétexte pour licencier et poursuivre leur course aux profits ! Pas un jour ne se passe sans que l'on entende parler d'un nouveau plan de licenciements, venant s'ajouter au million d'emplois déjà détruits dans le privé. Mais la Fonction publique et les entreprises publiques ne sont pas plus épargnées. Tous les projets de restructuration, de diminution des moyens, de fermetures d'établissements, de suppressions de postes ou de postes non pourvus continuent comme si de rien n'était. Les exemples de l'école et de l'hôpital en sont les symboles les plus cyniques avec des postes dont le budget et la création sont actés, mais qui sont non occupés. Alors que tout démontre combien les services publics sont indispensables aujourd'hui, les dernières lois du gouvernement (Réforme ferroviaire, transformation de la Fonction publique, Loi de Programmation de la Recherche, etc.) généralisent la précarité dans les services publics. Les contrats à durée déterminée ultra-précaires se multiplient y compris sur des besoins essentiels : contrats AED, AESH, adjoint·es de sécurité, tenure track pour la recherche, contractuel·les dans la santé et à la Poste, etc. doivent se voir proposer des possibilités de titularisation dans la Fonction publique.

Notre département est lourdement touché avec des plans de licenciements chez Daher, Técalémit, Précicast, des licenciements individuels pour des motifs litigieux, des intérimaires laissés sur la touche dans l'industrie ou *a contrario* surexploités à la Poste. Les jeunes voient leur l'entrée dans l'emploi fortement retardée.

Au lieu de défendre les emplois existants et de combattre le chômage en réduisant le temps de travail à 32h sans perte de salaire, le gouvernement continue d'octroyer au patronat des centaines de milliards d'aides publiques et d'exonérations de cotisations sociales au nom de la « relance » comme hier au nom de la « compétitivité ». À la crise sociale sans précédent que traverse notre pays, il prétend apporter une réponse en reportant partiellement, une troisième fois, sa réforme anti-chômeur·ses : cette même réforme qui a déjà privé 300 000 précaires de leur droit à l'indemnisation chômage de novembre 2019 à février 2020. Faire basculer les travailleur·ses privés d'emploi et précaires dans la grande pauvreté : voilà la politique du gouvernement aux ordres du CAC 40 !

La précarité au travail, c'est la précarité dans la vie : précarité alimentaire, précarité du logement, précarité énergétique, précarité sociale. Selon les discours patronaux, rien n'est possible pour stopper la casse de l'emploi et de notre système de protection sociale. C'est faux : les richesses existent mais sont toujours accaparées par une minorité.

L'annulation partielle par le conseil d'État de la réforme de l'assurance chômage est une 1<sup>ère</sup> victoire. Le 5 décembre il faut amplifier la lutte pour obtenir l'annulation totale et définitive d'une réforme profondément injuste. A l'inverse, nous exigeons la reconnaissance du CDI et du statut comme la seule norme de contrat de travail.

Nos organisations revendiquent :

- une augmentation immédiate générale de 400 € des salaires, pensions et minima sociaux.
- Le dégel du point de la Fonction publique et des conventions collectives et le rattrapage des 18 % de perte depuis 2000.
- L'intégration de toutes les primes dans le salaire de base.
- La création de postes de titulaires dans la Fonction publique et un plan de titularisation pour les personnels précaires.
- Le renforcement des services publics de proximité et les moyens nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins de la population.
- Le maintien de l'emploi en Loir et Cher et un plan de réindustrialisation du département.
- Le 100 % sécu basé intégralement sur les cotisations sociales et la prise en charge de la perte d'autonomie dans l'assurance maladie.
- La renationalisation des secteurs stratégiques.
- L'abandon des contre-réformes de l'assurance chômage et de la retraite par points.

**RENDEZ-VOUS SAMEDI À BLOIS**  
**11H DEVANT LA PRÉFECTURE**

*Les mesures de sécurité sanitaire seront respectées, merci de venir avec un masque.*

*Blois, le 2 décembre 2020*

IPNS, ne pas jeter sur la voie publique